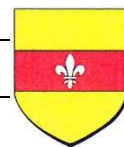


Compte-rendu de la séance du 21 février 2018



Étaient absents: Matthieu STOLL (procuration), Bernard KLEIN, Stéphan SCHMITT (procuration), Laurent BESCOND (procuration), Alain SCHOTT

Erratum : le coût du défibrillateur automatisé externe fourni par la société CardiaPulse est de 2 192,40 € TTC.

I- Attribution du marché de travaux

Par 12 voix pour et 1 abstention, le marché public concernant les travaux de voirie et réseaux de la rue de la Chapelle a été attribué à la société ADAM TP de Bouxwiller qui a déposé l'offre la mieux-disante. Le Détail Quantitatif Estimatif est de 115 432,60 € HT, soit 138 519,- € TTC.

II- Demande de subvention

Le Conseil Départemental sera sollicité pour obtenir une aide financière s'inscrivant dans le cadre du Fonds de Solidarité Communale (FSC), pour la réalisation de ces travaux de voirie.

Compte-rendu de la séance du 16 mars 2018



Étaient absents: Bernard KLEIN, Stéphan SCHMITT (procuration), Véronique WINDSTEIN (procuration), Eric WEIBEL (procuration)

En première partie de ce conseil municipal Messieurs Jérôme KLEIN (exploitant agricole de la commune) et Dominique DAUL (éleveur de bovins à Pfettisheim et membre du Bureau de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Bas-Rhin) ont présenté le monde agricole actuel aux élus.

Les comptes rendus des séances du 2 et 21 février 2018 ont été approuvés à l'unanimité.

I- Protection sociale complémentaire

Le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 organise le régime des aides financières à la protection sociale complémentaire des agents qui peuvent être versées par les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Les élus ont décidé à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques :

❖ SANTE couvrant les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité ;

❖ PREVOYANCE couvrant la perte de revenus en cas d'incapacité, d'invalidité et de décès ;

Une participation financière sera accordée aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité souscrivant à cette protection comme suit :

➤ POUR LE RISQUE SANTE : le montant forfaitaire de participation par agent sera de 30 €

➤ POUR LE RISQUE PREVOYANCE : le montant forfaitaire de participation par agent sera de 13 €

II- Projet Eolien

Lors de la séance du Conseil Municipal du 2 février dernier, la société RP Global avait soumis aux élus son projet d'implantation d'un parc éolien sur le ban de Gougenheim.

Après avoir étudié cette proposition et délibéré, les élus donnent un avis défavorable sur une telle réalisation sur le ban communal. (9 voix contre, 2 abstentions, 3 voix pour)

III- Travaux rue de la Chapelle

Monsieur Frédéric SCHOENHENTZ a fait le point sur la planification des travaux.

Les riverains qui ont demandé à faire réaliser la limite de leur propriété par le biais de la Commune devront lui régler le coût de cette prestation s'élevant à 21,80 €/ML (16,20 €/ML de pose de bordurette + 5,60 €/ML de fourniture de bordurettes). Montant correspondant à la valeur hors taxe du Détail Quantitatif Estimatif effectué par la société Adam TP.

IV- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Monsieur Laurent KRIEGER a soumis aux conseillers le plan de zonage extra-muros réalisé par la Commission PLUi et définissant les zones naturelles, agricoles, agricoles constructibles ...
Après quelques mises au point, le plan de zonage extra-muros a été approuvé par les élus.

V- Compte administratif et compte de gestion 2017

Le compte administratif (dressé par la Commune) et le compte de gestion 2017 (dressé par le Trésorier) ont été approuvés et arrêtés comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	293 028,03	440 662,94	+ 147 634,91
Investissement	216 744,61	404 874,95	+ 188 130,34

Soit un excédent global de clôture de 335 765,25 euros

Le résultat global sera affecté comme suit :

- . la somme de **188 130,34 €** au compte 001, excédent de la section d'investissement reporté (dont 180 000,- € d'emprunt bancaire attribué notamment aux travaux de la rue de la Chapelle)
- . la somme de **147 634,91 €** au compte 002, excédent de la section de fonctionnement reporté.

VI- Comptes rendus des commissions

- Mme Christiane FISCHER a fait le compte rendu des ateliers « déchets » organisés par la Communauté de Communes. Le but est de trouver des solutions pour réduire les déchets ménagers et déchets verts de 20% d'ici 2020.
- M Matthieu STOLL a informé les conseillers que les plantations programmées dans le cadre du plan d'urgence de prévention des coulées de boue sont en cours de réalisation.

Prochaine séance : **Vendredi 13 avril 2018 à 20h30**

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

AvisAVIS AvisAVIS AvisAVIS AvisAVIS AvisAVIS

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



Dans la nuit du 26 au 27 mars 2018, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau télévision permettront de libérer des fréquences hertziennes pour les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G).

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent ce jour-là de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, le 27 mars, procéder à une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Pour tous renseignements, www.recevoirlatnt.fr



Propriétaires d'animaux domestiques, nous vous rappelons que leur identification par tatouage ou puce électronique est OBLIGATOIRE (article L212-10 Code rural et pêche maritime). De plus, nous vous encourageons vivement à faire stériliser vos chats afin de ne pas participer à la prolifération des animaux errants et à la transmission de maladies. La SPA de Saverne peut vous y aider, sous conditions de ressources. Ses membres sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.